

PLANIFIEZ VOTRE CLUB UNE ÉTAPE À LA FOIS!

Vous vous apprêtez à mettre en place un **club des petits déjeuners** dans votre école et nous sommes là pour vous accompagner dans les différentes étapes en vue du tout premier petit déjeuner. Voici donc un **aperçu de ces étapes**, dont l'ordre peut varier selon l'avancement des démarches.

L'ensemble des outils et ressources dont vous aurez besoin sont disponibles sur le [Coin des écoles](#), alors n'hésitez pas à aller y jeter un œil!

- DEMANDE DE SOUTIEN**: Complétez et envoyez votre demande de soutien du Club des petits déjeuners, accompagnée d'une résolution de votre conseil d'établissement.
- PREMIER APPEL/RENCONTRE**: Un coordonnateur du Club vous contactera, afin de comprendre votre réalité, vos besoins et répondre à vos questions. Le coordonnateur vous guidera dans les étapes d'implantation du programme et s'assurera que ce projet d'école soit bien ficelé pour en assurer le succès. Entre ce premier appel et le premier déjeuner, il s'écoulera entre 3 et 4 mois.
- CHOIX DE LA FORMULE DE PETIT DÉJEUNER**: Discutez avec votre coordonnateur de la formule et du type de soutien qui convient à votre programme de petits déjeuners, selon les besoins et la réalité de votre milieu.*
- LOCAL ET ÉQUIPEMENTS**: Votre coordonnateur évalue avec vous les besoins en équipements qui vous permettront de mettre en place votre programme de déjeuners. Les équipements seront livrés à votre école quelques semaines après la signature de l'entente. Vous pourrez aménager votre local d'entreposage et de préparation de la nourriture et établir le système pour accueillir la livraison des denrées à l'école.
- RESPONSABLE DU PROGRAMME/BÉNÉVOLES**: Choisissez un responsable de programme (membre de votre équipe-école ou bénévole en chef externe) et le Club vous appuiera dans la formation de cette personne. Au besoin, à l'aide des outils de recrutement fournis par le Club, vous recrutez une équipe de bénévoles.
- ENTENTE DE PARTENARIAT**: Nous vous transmettons pour signature, via DocuSign, une entente de partenariat qui définit les modalités régissant la relation entre le Club, l'école et/ou toute autre organisation impliquée.
- LIVRAISON DES DENRÉES OU SOUTIEN FINANCIER**: Livraison de la première commande de nourriture à l'école OU envoi du premier versement.
- OUVERTURE OFFICIELLE**: Bravo! Les enfants déjeunent pour la toute première fois dans leur club!

*Le Club offre une formule adaptée au contexte COVID-19, afin de respecter les directives de la santé publique. Consultez la Trousse d'informations-Programme adapté QC pour connaître les détails.